



Exploitation de Haute Valeur Environnementale

Certificat

délivré à

EARL CHAMPAGNE MUNOZ BRUNEAU

**4 RUE DES VIGNES
MESNIL-LE-HUTTIER
51700 FESTIGNY**

N° SIRET : 391 372 026 00016

au titre du

Niveau 3

Voie thématique : Indicateurs agronomiques

de la Certification Environnementale des exploitations

Articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime

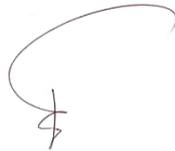
**Cette certification est valable 3 ans à compter du 03/01/2017 jusqu'au 02/01/2020
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.**

**La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention
«issus d'une exploitation à haute valeur environnementale»
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.**

**La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées
Dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.**

Fait à Paris

N°: VCE-3-429-1V2


Le Président de l'Association OCACIA
Emmanuel LEFEBVRE

OCACIA Organisme Certificateur

**Agrément par décision du 16 février 2012 conformément à l'article D.617-19 du CRPM
118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@wanadoo.fr
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.**

**Le certificat propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande
Seul l'original signé de ce certificat est valable**